

**INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT
DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS**

S.A. au capital de 44 274 913,25 €

Siège social : Immeuble EURALLIANCE – Porte A
2, avenue de KAARST - BP 52004 (59777) EURALILLE
456 504 877 RCS LILLE

Euronext - Compartiment C

Code Isin FR 0000124232

Communiqué

Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2010 – Résultat des votes par résolution

Conformément aux dispositions de l'article L 233-8 du code de commerce, il est précisé que, lors de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 25 juin 2010 sous la Présidence de Mr Luc DOUBLET, à la Cité des Echanges, 40 rue Eugène Jacquet à Marcq-en-Baroeul (59700), le nombre total des droits de vote existants était de 2 903 273 actions. Il est précisé que 23 941 actions étaient auto détenues par la société dans le cadre d'un contrat de liquidité et privées de droit de vote. En conséquence, le nombre d'actions ayant droit de vote s'établissait à 2 879 332 actions.

De la feuille de présence certifiée par le bureau, il résulte que les actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir ou ayant voté par correspondance réunissaient 2 244 040 actions.

Au cours de cette assemblée, il a été donné lecture des rapports du Président et du Conseil d'administration ainsi que des Commissaires aux comptes. Les activités et résultats du groupe, ses perspectives d'avenir et stratégies de développement ont été présentées aux actionnaires. Ces documents sont en ligne sur le site www.irdnpsc.fr

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes sociaux et consolidés de la société clos au 31 décembre 2009 faisant apparaître un bénéfice net social de 686 742,46 € et un bénéfice net consolidé de 2 732 K€ (dont 2 754 K€ part du groupe). L'assemblée générale a adopté les résolutions qui lui étaient soumises dans les conditions suivantes :

- Première résolution (approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, quitus aux membres du Conseil d'administration et au Directeur Général) : adoptée par 2 243 972 voix pour, 68 voix contre,
- Deuxième résolution (affectation du résultat, distribution d'un dividende de 0,40 € / action) : adoptée par 2 241 040 voix pour, 3000 voix en abstention,
- Troisième résolution (approbation des comptes consolidés) : adoptée par 2 243 972 voix pour, 68 voix contre,
- Quatrième résolution (conventions réglementées) : adoptée 2 243 962 voix pour, 73 voix contre, 5 voix étant hors vote,
- Cinquième résolution (conventions réglementées) : adoptée par 2 244 035 voix pour, 5 voix étant hors vote,
- Sixième résolution (conventions réglementées) : adoptée à l'unanimité,
- Septième résolution (conventions réglementées) : adoptée par 2 244 030 voix pour, 10 voix étant hors vote,
- Huitième résolution (conventions réglementées) : adoptée par 2 244 035 voix pour, 5 voix contre,
- Neuvième résolution (conventions réglementées) : adoptée par 2 243 962 voix pour, 73 voix contre, 5 voix étant hors vote,
- Dixième résolution (conventions réglementées) : adoptée à l'unanimité,
- Onzième résolution (conventions réglementées) : adoptée par 2 244 030 voix, 5 voix contre, 5 voix étant hors vote,
- Douzième résolution (conventions réglementées) : adoptée par 1 897 232 voix pour, 346 808 actions étant hors vote,

- Treizième résolution (conventions réglementées) : adoptée par 2 241 040 voix pour, 3000 voix en abstention,
- Quatorzième résolution (conventions réglementées) : adoptée par 2 062 996 voix, 181 044 voix étant hors vote,
- Quinzième résolution (jetons de présences) : adoptée par 2 243 967 voix, 73 voix contre,
- Seizième résolution (nouveau programme de rachat d'actions par la société) : adoptée à l'unanimité,
- Dix Septième résolution (commissaire aux comptes titulaire) : adoptée à l'unanimité,
- Dix Huitième résolution (commissaire aux comptes suppléant) : adoptée à l'unanimité,
- Dix neuvième résolution (pouvoirs pour les formalités) : adoptée à l'unanimité.

Marc VERLY

Directeur Général

Contacts : contact@irdnpdc.fr